

Plan d'études 2017 de l'École du Cours de vacances de l'UNIL (Cours de vacances ou CDV)

1. PLAN D'ÉTUDES DU PROGRAMME PRINCIPAL DU CDV

1.1 PLAN D'ÉTUDES DU PROGRAMME PRINCIPAL POUR DÉBUTANTS COMPLETS DU CDV

1.1.1 – Présentation du programme

Ce programme s'adresse à des étudiants non-francophones alphabétisés qui commencent leur apprentissage du français avec ce cours.

Assuré par des enseignants spécialistes des débutants complets, ce programme a pour but de faciliter autant que possible le premier contact de l'étudiant avec son nouvel environnement francophone. Dans des effectifs de classe réduits (14 personnes maximum) et une atmosphère bienveillante, les exercices pratiques proposés dans ce programme aident l'étudiant à se construire des bases solides en français, en vue de ses apprentissages futurs de/dans cette langue.

1.1.2 – Objectifs de formation

De manière générale, ce programme vise à faire acquérir à l'étudiant le niveau A1 du CECR. A la fin du programme l'étudiant doit être capable de lire en prononçant le français selon ses règles grapho-phonologiques, de pouvoir interagir dans des situations simples de la vie quotidienne, être capable de lire et d'écrire des textes sommaires.

1.1.3 – Plan d'études

Ce programme s'étend sur deux séries régulières du CDV (6 semaines) pour un total de 108 périodes de 45 minutes.

L'étudiant qui suit ce programme est exempté du test de classement.

1.1.4 – Mode d'évaluation et attestation

Les étudiants ayant suivi au moins 84 périodes sur les 108 périodes de cours reçoivent une attestation de présence.

La progression de l'étudiant fait l'objet d'une évaluation continue de la part de l'enseignant. Le degré d'apprentissage du français où se situe l'étudiant figure sur son attestation de présence selon l'échelle des niveaux du Cadre européen commun de référence (CECR). Par exemple, un étudiant ayant acquis le niveau A1 se voit attribuer le degré de compétence linguistique A1–A2, ce qui veut dire que le niveau A1 a été atteint, que l'étudiant progresse vers le niveau A2 et qu'il doit donc maintenant suivre des cours A2.

1.2. PLAN D'ÉTUDES DU PROGRAMME PRINCIPAL POUR LES NIVEAUX A1 et A2

1.2.1 – Présentation du programme

Ce programme propose des cours de niveau A1 qui s'adressent à des étudiants qui ont atteint le degré A0–A1 au test de classement et des cours A2 qui s'adressent à des étudiants qui ont atteint le degré A1–A2 au test de classement.

Le but du programme est d'apprendre le français par la pratique dans des activités langagières (perspective actionnelle du CECR) adaptées aux niveaux d'apprentissage A1 et A2.

1.2.2 – Objectifs de formation

De manière générale, ce programme vise à atteindre le niveau A1 ou A2 du CECR en acquérant la capacité à maîtriser un nombre croissant d'activités langagières en français (perspective actionnelle du CECR), l'objectif étant pour les A1 d'être à l'aise dans des activités langagières simples (se présenter, commander quelque chose, demander son chemin, expliquer un besoin, etc.) et pour les A2 d'augmenter les contextes dans lesquels ils peuvent agir en français.

1.2.3 – Plan d'études

Ce programme s'étend, au moins, sur une série régulière du CDV (3 semaines) pour un total de 51 périodes de 45 minutes.

Les types d'activités langagières proposés aux étudiants diffèrent selon les séries et varient autour des trois axes suivants :

— Série 1 : accepter, refuser, interagir, dialoguer

— Série 2 : choisir, décrire, raconter

— Série 3 : expliquer, justifier, argumenter

— Série d'hiver : expliquer, justifier, argumenter

L'étudiant qui suit ce programme est soumis au test de classement.

1.2.4 – Mode d'évaluation et attestation

Les étudiants ayant suivi au moins 39 périodes sur les 51 périodes de cours reçoivent une attestation de présence.

La progression de l'étudiant fait l'objet d'une évaluation continue de la part de l'enseignant. Le degré d'apprentissage du français où se situe l'étudiant figure sur son attestation de présence selon l'échelle des niveaux du Cadre européen commun de référence (CECR). Par exemple, un étudiant ayant acquis le niveau A2 se verra attribuer le degré de compétence linguistique A2–B1, ce qui veut dire que le niveau A2 a été atteint, que l'étudiant progresse vers le niveau B1 et qu'il doit donc maintenant suivre des cours B1.

Le type d'activités langagières spécifiques à la série figure aussi sur l'attestation.

1.3. PLAN D'ÉTUDES DU PROGRAMME PRINCIPAL POUR LES NIVEAUX B1 à C1

1.3.1 – Présentation du programme

De manière générale, ce programme vise à perfectionner des compétences déjà bien acquises en français. Le type de progression est défini par le degré de départ.

a) Cours B1 pour étudiant ayant obtenu le degré A2–B1 au test de classement

Dans cette phase de l'apprentissage, l'écriture constitue un facteur important pour structurer et fixer toutes les activités langagières qui ont déjà été pratiquées au niveau A2. L'étudiant s'appuie sur une autre langue que le français pour augmenter son vocabulaire (pouvoir traduire de plus en plus de mots de la L1 à la L2) et apprendre à combiner ces mots traduits littéralement (entrer dans la syntaxe du français ou, en d'autres termes, ce que l'on appelle faire de la grammaire).

b) Cours B2 pour étudiant ayant obtenu le degré B1–B2 au test de classement

L'étudiant B1 s'est beaucoup aidé de sa langue maternelle pour passer de A2 à B1. Il a utilisé une stratégie de grammaire–traduction pour augmenter ses capacités à s'exprimer en français. Il s'agit maintenant pour lui de pouvoir mener la plupart des activités langagières directement en français en réduisant les occasions où il doit s'appuyer sur une autre langue.

c) Cours C1 pour étudiant ayant obtenu le degré B2–C1 au test de classement

L'étudiant B2 est à l'aise en français en toutes circonstances. Pour atteindre le niveau C1, il doit maintenant gommer toutes les petites erreurs qu'il fait encore en français. Pour franchir ce palier vers une plus grande correction, il faut qu'il s'attache aux détails de son expression en français. A ce stade, il ne s'agit plus d'étendre ses capacités à utiliser le français, mais de les parfaire.

Le CDV ne dispense pas de cours de niveau C2. En effet, le CDV est une école de FLE et les cours C2 sont, par définition, des cours de français qui s'adressent à des étudiants de langue maternelle française ou à des étudiants bilingues (le niveau C2 étant défini comme un niveau où la maîtrise du français équivaut à celle d'un francophone).

1.3.2 – Objectifs de formation

Un étudiant de niveau A2–B1 au test de classement du CDV doit progresser pour atteindre le niveau B1. En terme d'objectifs de formation, l'étudiant doit être capable de structurer les activités langagières qu'il maîtrise déjà en s'aidant de l'écrit.

Un étudiant de niveau B1–B2 au test de classement du CDV doit progresser pour atteindre le niveau B2. En terme d'objectifs de formation, l'étudiant doit être capable de maîtriser toutes les activités langagières en français sans passer par la médiation d'une autre langue.

Un étudiant de niveau B2–C1 au test de classement du CDV doit progresser pour atteindre le niveau C1. En terme d'objectifs de formation, l'étudiant doit être capable de s'exprimer en français de manière juste et précise.

1.3.3 – Plan d'études

Ce programme dure au minimum une série du CDV (3 semaines). Il se compose de 51 périodes de cours, réparties en 35 périodes de 45 minutes de classe pratique et 16 périodes de 45 minutes d'atelier.

Les types d'activités langagières proposés aux étudiants diffèrent selon les séries et varient autour des trois axes suivants :

- Série 1 : interagir, dialoguer
- Série 2 : décrire, raconter
- Série 3 : expliquer, justifier, argumenter

- Série d'hiver : expliquer, justifier, argumenter

L'étudiant qui suit ce programme est soumis au test de classement.

1.3.4 – Mode d'évaluation et attestation

Les étudiants ayant suivi au moins 39 périodes sur les 51 périodes de cours reçoivent une attestation de présence.

La progression de l'étudiant fait l'objet d'une évaluation continue de la part de l'enseignant. Le degré d'apprentissage du français où se situe l'étudiant figure sur son attestation de présence selon l'échelle des niveaux du CECR. Par exemple, un étudiant ayant acquis le niveau B1 se voit attribuer le degré de compétence linguistique B1–B2 qui veut dire que le niveau B1 a été atteint, que l'étudiant progresse vers le niveau B2 et qu'il doit donc maintenant suivre des cours B2.

L'atelier suivi par l'étudiant ainsi que le type d'activités langagières spécifiques à la série figurent sur l'attestation.

1.4. PLAN D'ÉTUDES DU PROGRAMME PRINCIPAL « INTRODUCTION AUX ÉCRITS UNIVERSITAIRES » (IEU), COURS DE LECTURE ET D'ÉCRITURE POUR LES NON-FRANCOPHONES.

1.4.1 – Présentation du programme

Ce programme s'adresse à des étudiants non-francophones qui aimeraient améliorer leur capacité à lire et écrire des textes universitaires.

Pour aborder plusieurs facettes que comportent ces deux compétences spécifiques du français dans une perspective actionnelle, les étudiants se confrontent à la lecture et à l'écriture universitaires en développant le même type d'activités que peut entreprendre un « comité de rédaction » qui prépare un numéro de revue universitaire.

1.4.2 – Objectifs de formation

De manière générale, ce programme vise à faire prendre conscience à l'étudiant des modalités de production des écrits universitaires et à lui offrir la possibilité de s'y exercer en lisant, en résumant, en expliquant, en discutant, en écrivant des textes universitaires. Les enregistrements vidéo des conférences données dans le cadre des journées d'études organisées par le CDV sont intégrés au programme et utilisés comme support du cours.

1.4.3 – Plan d'études

Les 51 périodes de classe d'Introduction aux écrits universitaires forment le programme.

1.4.4 – Mode d'évaluation et attestation

Les étudiants ayant suivi au moins 39 périodes sur les 51 périodes de cours reçoivent une attestation de présence.

La progression de l'étudiant fait l'objet d'une évaluation continue de la part de l'enseignant. Le degré d'apprentissage du français où se situe l'étudiant figure sur son attestation de présence selon l'échelle des niveaux du Cadre européen commun de référence (CECR). Par exemple, un étudiant ayant acquis le niveau B2 se voit attribuer le degré de compétence linguistique B2-C1, ce qui veut dire que le niveau B2 a été atteint, que l'étudiant progresse vers le niveau C1 et qu'il doit donc désormais suivre des cours C1.

Une description des activités langagières spécifiques au programme Introduction aux écrits universitaires (IEU) figure aussi sur l'attestation de présence.

2. PLAN D'ÉTUDES DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT MUTUEL EN CONTEXTE (EMC) DU CDV

2.1 – PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'enseignement mutuel en contexte s'adresse à des personnes qui veulent obtenir des crédits ECTS et certifier leur niveau de langue selon l'échelle du CECR. Le contenu des cours est adapté aux niveaux A2 (A1 atteint) à C1.

Le programme d'EMC combine le programme principal du CDV avec un programme d'enseignement destiné à des classes réduites sous forme d'ateliers dans lesquels l'attention porte sur le processus d'élaboration des travaux que les étudiants préparent en vue du certificat de qualification en français (CQF).

Le programme d'EMC a pour but de partir de l'expérience d'étrangeté culturelle et linguistique que vit tout étudiant qui apprend une langue en situation d'immersion. Dans ces conditions particulières d'apprentissage, l'enseignant joue le rôle de médiateur entre l'étudiant et le monde francophone dans lequel celui-ci est amené à agir.

2.2 – Objectifs de formation

Suite au programme d'EMC, l'étudiant sera capable de tirer parti de la situation d'immersion linguistique dans laquelle il vit pour progresser en français dans son quotidien de manière autonome.

Pour ce faire, l'étudiant devra constituer un portfolio composé d'une biographie croisée, d'un compte-rendu sur une conférence-séminaire, d'un portrait de la ville, d'un journal d'apprentissage et de séjour.

Pour les étudiants du programme de 6 semaines et de niveaux A2-B1 à B2-C1, un mini-mémoire est exigé.

2.3 – Plan d'études

— cours de 3 semaines : 51 périodes de classe pratique et d'atelier ou de cours d'Introduction aux écrits universitaires du programme principal du CDV + 50 périodes du programme d'EMC de 5 crédits ECTS

— cours de 6 semaines : 102 périodes du programme de classe pratique et d'atelier ou de cours d'Introduction aux écrits universitaires du programme

principal du CDV + 100 périodes du programme de 10 crédits ECTS.

2.4 – Mode d'évaluation et certificat

Le programme d'EMC évalue, d'une part, (a) le niveau de compétence linguistique en français de l'étudiant et, d'autre part, (b) le portfolio que l'étudiant a élaboré en autonomie .

a) Le niveau final de compétence linguistique en français est évalué dans les termes de l'échelle des niveaux du CECR selon 6 degrés : A1–A2, A2–B1, B1–B2, B2–C1, C1–C2, C2. Ces degrés sont à lire de la manière suivante : par exemple, le degré A1–A2 veut dire que l'étudiant a acquis le niveau A1, qu'il est en voie d'acquérir le niveau A2 en suivant des cours de niveau A2.

Le niveau qu'obtient l'étudiant du programme d'EMC est un niveau général résultant de la moyenne de son niveau en expression écrite (EE), en expression orale (EO), en compréhension écrite (CE) et en compréhension orale (CO). Le niveau d'EE est évalué sur la base du portfolio de l'étudiant, le niveau d'EO est évalué lors de la défense orale du portfolio, le niveau de CE et de CO est évalué sur la base d'un test de capacité langagière qui a lieu à la fin du programme.

b) Le portfolio est noté (1 étant la moins bonne note, 4 la note minimale et 6 la meilleure note). La note porte sur les différents éléments qui le composent :

- une biographie langagière croisée
- un compte-rendu sur une conférence-séminaire (sauf pour les A1–A2)
- un portrait de la ville (deux pour les A1–A2)
- un journal d'apprentissage et de séjour
- un mini-mémoire (pour les étudiants d'EMC de 6 semaines, de niveau A2–B1 à B2–C1)

L'étudiant qui a passé le test final de capacité langagière (CE et CO), rendu tous les travaux du portfolio et obtenu une note de 4 sur 6 à l'examen final, obtient le CQF sur lequel figurent sa note et le niveau où il se situe dans son apprentissage du français selon le CECR.